

Comment identifier et attribuer des blocs à partir d'une maquette existante ?

La question posée par les établissements est de savoir si la mise en place des blocs de compétences et de connaissances passe par une reformulation complète des maquettes de formation. Ce document fournit quelques éléments concrets de réponse aux équipes pédagogiques leur permettant de mettre en place les blocs à partir des maquettes existantes.

● Rappel du contexte

L'ambition de la mise en place des blocs consiste à identifier et valoriser les acquis des étudiants au sein et à l'issue de leur parcours universitaire. **Deux étapes** sont, pour cela, nécessaires :

- Une première étape a consisté à identifier les acquisitions majeures d'un diplôme sous la forme de référentiels de compétences,
- Une seconde étape consiste aujourd'hui à valoriser ces compétences avec une ambition plus large, notamment liée à la reconnaissance des formations par le monde professionnel. Pour cela, le choix est fait de présenter « autrement » (mais pas « seulement ») l'offre de formation en identifiant des blocs ces compétences qui permettent de mettre l'accent sur l'exercice d'une activité (professionnelle ou non).

Attention : une formation ne se réduit pas à ce qui est identifié sous la forme de blocs. On ne forme pas directement à des blocs mais on identifie des blocs à partir des acquis de la formation. Cette dernière possède ses visées et ses modalités propres de fonctionnement et de contrôle. Les blocs relèvent d'une stratégie de valorisation ciblée et de certification.

● Comment mettre en relation des blocs de compétence et des UE ?

■ Généralités

L'organisation d'une maquette se caractérise par des UE et des ECUE, organisés sur la durée de la formation. Il convient donc d'abord de **repérer quels sont les enseignements ou les unités d'enseignement qui participent à l'acquisition de tel ou tel bloc.**

Une fois ce premier exercice effectué, on s'aperçoit bien souvent que :

- plusieurs enseignements sont contributifs à un même bloc,
- un enseignement ou une UE peuvent contribuer à plusieurs blocs.

Attention : les blocs identifiés représentent bien des acquis du niveau final du diplôme. Ce sont des parties de diplôme et non des parties de formation. Néanmoins, les blocs peuvent relever d'une contribution étalée sur toute la durée de formation (sur les 6 semestres de la licence par exemple), sur un semestre ou sur une année.

● Comment faire ?

Il convient de réaliser un tableau croisé entre une entrée Bloc et entrée UE :

LICENCE mention «X»	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Bloc «usages du numérique»	UE4	UE6	UE9			
	UE3		UE12	UE15		
Bloc «Exploitation de données»		UE7	UE 10			
	UE1	UE4	UE11	UE13	UE17	UE22
		UE6		UE14		UE24
Bloc «Expression écrite et orale»

Ce croisement de tableau peut également être réalisé avec une entrée UE :

	Bloc Usage du numérique	Bloc Exploitation de données	Bloc disciplinaire 1
UE «Analyse physiologique de la motricité»	ECUE Physio de l'exercice	ECUE fatigue musculaire	ECUE physio de l'exercice
			ECUE fatigue musculaire
UE «Anatomie fonctionnelle»

Conseil

Cette première forme d'identification « de contribution » se fait sur la base d'une description des compétences visées dans un bloc, permettant aux enseignants d'une ECUE de déterminer si la contribution de l'ECUE est présente, forte ou bien minoritaire. **L'objectif n'est pas de « mettre des croix partout »** mais de ne conserver que des contributions significatives pour éviter des schémas trop complexes.

● Comment évaluer les blocs de compétences ?

Le véritable intérêt des blocs n'est pas de sur-ajouter une évaluation aux modalités de contrôle des connaissances mais bien de **se doter de moyens d'attester de compétences**. Autrement dit, il convient **d'apprécier la capacité qu'aura un étudiant à mener à bien telle ou telle activité** (titre du bloc). Cet exercice permet de situer les acquis universitaires de l'étudiant dans des contextes plus larges (autres diplômes non universitaires, repères pour l'insertion, repères pour la VAE, passerelles entre diplômes etc.).

Plusieurs possibilités existent pour pouvoir mettre en place un référentiel qui mesure, atteste et, au bout du compte, certifie :

1. Construction d'un référentiel fixant des repères communs pour considérer un bloc comme acquis (exemple : « mobilise les concepts scientifiques à bon escient pour analyser un fait » pour un bloc disciplinaire) Un référentiel est ici fixé par l'équipe et chaque enseignant des ECUE contributifs répondent par oui ou non après évaluation. La règle d'attribution finale est fixée au départ.
2. Construction ou usage d'une épreuve la plus synthétique possible et la plus proche de l'activité mentionnée comme titre du bloc. Cette épreuve survient au moment certificatif au sein ou en plus des modalités de contrôle des connaissances. Exemple : une étude de cas. Nous avons aussi dans ce cas une épreuve de type PIX pour les compétences numériques.
3. Calcul automatique de l'attribution du bloc à partir de la moyenne des UE ou des ECUE concernés.
4. Choix de l'UE du niveau le plus abouti parmi les UE concernées au sens où cette UE nécessite des acquis antérieurs issus des premiers semestres par exemple. Le bloc est attribué sur la moyenne à cette dernière UE. Exemple : UE de niveau 3 de psycho de l'apprentissage s'il y a trois UE sur ce sujet dans la licence.

Remarque importante : grâce à cet exemple, nous voyons qu'il n'y a pas de confusion possible entre l'évaluation de la formation et la certification de blocs. Si la première peut bénéficier de dispositifs de type compensation par exemple, la seconde n'en relève absolument pas. Il n'y a pas de compensation possible entre blocs.